

L'économie politique d'une démocratisation

Éléments d'analyse à propos de l'expérience récente de la Côte-d'Ivoire

A PRÈS une éclipse d'une trentaine d'années la Côte-d'Ivoire, comme quelques autres pays africains, a redécouvert, en 1990, la voie séduisante aussi bien que problématique du multipartisme et de la tenue d'élections disputées. Pressées par une vague d'agitations sociales et de contestations politiques internes, contraintes par les nouvelles rigueurs d'un quatrième plan d'ajustement structurel et sensibles à des recommandations des bailleurs de fonds, les autorités gouvernementales ivoiriennes se sont résolues à libéraliser le régime, à légaliser l'expression d'opinions politiques différentes et l'organisation de partis concurrents. Si ce processus de démocratisation a révélé, dans sa mise en œuvre quotidienne, de nombreuses inerties et de réelles limites, il faut cependant reconnaître qu'il est loin d'être factice et qu'il comporte de très importantes significations pour l'analyse sociale et politique.

Le régime de multipartisme et d'élections concurrentielles n'est pas une nouveauté dans le pays, même si la majorité de sa population actuelle, en raison de la vigueur du croît démographique, n'a connu que la période du parti unique. Le PDCI-RDA (Parti démocratique de Côte-d'Ivoire, section territoriale du Rassemblement démocratique africain), une des nombreuses formations partisans animant la vie politique au sortir du second conflit mondial, a bâti son hégémonie à partir de 1951 et exercé le monopole de la représentation dès les élections de 1957. La transition au pluralisme consacrée en 1990 a été précédée par une série d'ouvertures décidées par le président Houphouët-Boigny en 1980 et conduisant à la mise en place d'un régime électoral de type semi-compétitif. Si ce cadre avait été formellement maintenu cinq ans plus tard lors du nouveau cycle électoral, les autorités du parti et de l'État, inquiètes des premiers résultats de cette libéralisation partielle — prolifération non contrôlée des candidatures, profondeur

des rancœurs personnelles liées à l'interdiction de tout débat d'ordre idéologique etc. — avaient en réalité soigneusement verrouillé les opérations en 1985 (sélection des pré-candidatures, etc.).

Délaissant ici la perspective, pourtant instructive, de la longue durée, on se propose plus ponctuellement d'identifier quelques-unes des conditions dans lesquelles s'est effectué le passage au pluralisme en 1990, ce qui permettra de restituer à la fois le champ d'action gouvernemental et le contexte conjoncturel par rapport auquel les nouvelles orientations prennent une partie de leur sens. Seront formulés ensuite quelques enseignements sur les récentes élections ouvertement disputées et sur ce que quelques-uns de leurs résultats suggèrent du point de vue de la démocratisation en cours dans ce pays (1).

Les changements de 1990 : une ouverture contrôlée

Il est vraisemblable que le cycle électoral programmé pour l'automne 1990 (élections présidentielles, législatives, municipales et des secrétaires de section du PDCI) se serait déroulé dans les mêmes conditions restrictives de 1985 (2). Mais, à partir du mois de janvier 1990, de très nombreuses et violentes contestations agitent la scène sociale et politique ivoirienne en raison des menaces que les projets gouvernementaux faisaient porter sur les salaires dans le cadre du 4^e plan d'ajustement structurel négocié depuis juin 1989 avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Le mouvement social et syndical prit une telle ampleur, tou-

(1) Ce texte reprend deux parties d'un document initial plus long remplaçant le problème du pluralisme et de la démocratisation ivoirienne dans une perspective historique (depuis 1945). Cette version plus complète est en cours de parution dans *L'Année africaine 1990-1991*, Bordeaux, CEAN/CREPAO, 1991. En outre plusieurs développements du présent article ont été présentés préalablement dans une communication intitulée « Democracy and Realism » faite par l'auteur à la « Conference on Elections in Africa » organisée par le *Centre of African Studies* de la *School of Oriental and African Studies* de l'Université de Londres tenue les 1^{er} et 2 mars 1991 sous la direction du Dr. Tom Young. Cette communication paraîtra en anglais dans un ouvrage collectif publié par un éditeur britannique. Outre les matériaux rassemblés lors d'enquêtes de terrain (entre autres en 1980, 1985, 1988-1990 et 1991), certaines données factuelles ont été réunies à partir des informations parues dans la

presse nationale (gouvernementale et d'opposition) lors des cycles électoraux, dans les documents des partis politiques et dans le *Bulletin quotidien d'Afrique* publié par l'Agence France Presse.

(2) Rappelons très brièvement que dans son discours de clôture des fameuses « journées du dialogue » tenues du 21 au 29 septembre 1989, le président Houphouët-Boigny avait rejeté la demande formulée par de nombreux participants d'instaurer le multipartisme en déclarant qu'il s'agissait là d'« une simple vue de l'esprit ». Cependant les débats établis lors de ces journées et les échanges développés par la suite au sein de la commission créée par le Président en vue d'examiner les doléances peuvent être tenus pour les premiers linéaments de l'ouverture finalement concédée l'année suivante : outre l'officielle revendication au pluralisme qui s'y fit jour s'exprima la liaison entre la gravité de la crise économique et la gestion gouvernementale.

cha tant de branches d'activités, les manifestations de rue furent si nombreuses que la présidence dût apaiser les esprits. Sur le terrain économique le programme d'ajustement fut confié au gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, M. Alassane Ouattara, qui orienta les économies à réaliser dans la voie d'une diminution du train de vie de l'État et dans une pression fiscale accentuée à l'égard des sources principales de la richesse privée (propriété immobilière notamment). Sur le plan politique, prenant à contre pied la vieille classe dirigeante, le Président décida soudain de faire passer le régime au multipartisme et, dans la foulée, d'organiser des élections libres et concurrentielles. Le calme s'établit presque aussitôt et une vingtaine de partis politiques furent officiellement et progressivement reconnus (3).

Élections disputées, résultats univoques ?

Pour la première fois dans la jeune histoire de la Côte-d'Ivoire moderne les élections présidentielles ont vu M. Houphouët-Boigny entrer en compétition avec un autre candidat, M. Laurent Gbagbo, chef de file du FPI (Front populaire ivoirien), premier parti de l'opposition longtemps clandestine. Si l'issue du scrutin ne faisait aucun doute, l'appareil du PDCI étant encore fort efficace dans la mobilisation des votes et le président ivoirien disposant encore d'un certain crédit auprès de la population (contrairement à la vieille garde politique très critiquée), c'est la répartition des voix qui intriguait et constituait un test instructif. Sous ces conditions les résultats devaient révéler en fait la place que le pouvoir comptait « accorder » à l'opposition et le rapport des forces qu'il voulait instaurer avec celle-ci.

Contraint par les nombreuses marches de protestation et pressé par les bailleurs de fonds d'ouvrir le jeu politique, le président tenait cependant à manifester que c'était lui, et lui seul, qui avait encore l'initiative des opérations. Ainsi, dans le style bien connu d'autoritarisme mêlé de paternalisme, il convoqua les 19 partis politiques alors reconnus officiellement pour une réunion le 28 septembre 1990. Il y annonça unilatéralement la tenue des élections présidentielles pour le mois suivant. Il exprima aussi très nettement son refus de provoquer une « conférence nationale » sur le modèle béninois et gabonais et de nommer un « gouvernement de transition », deux des principales revendications de la jeune opposition. Il en profita enfin pour émouvoir l'opinion publique et tenter de discréditer les nouvelles organisations politiques en révélant l'existence d'un complot qui aurait physiquement menacé le pape venu inaugurer la

(3) Sur les événements sociaux et politiques de cette année se reporter aux diverses

chroniques bien informées parues dans *Africa Confidential* en 1990 sur la Côte-d'Ivoire.

somptueuse basilique de Yamoussoukro. Les évêques ivoiriens exprimèrent aussitôt leur désapprobation et le cardinal Yago, leur chef, manifesta publiquement sa colère que le président ait utilisé une telle information, partiellement exacte, à des fins de combat politique en laissant planer un soupçon de collusion entre les comploteurs et l'opposition.

La campagne électorale respecta les conditions juridiques du pluralisme mais le climat réel fut loin d'être serein. Si les temps d'antenne à la radio et à la télévision étaient équitablement partagés pour les présentations des propagandes des deux candidats, les forces officielles contrôlaient toujours solidement les canaux d'information et l'opposition, se voyant refuser la diffusion télévisée d'un petit film critique, déserta finalement les antennes. D'autre part aux diverses manifestations publiques des forces de contestation les autorités répondirent par de nombreuses interpellations et des mesures d'intimidation. Les élections présidentielles du 28 octobre ont donné les résultats globaux suivants. A la place des traditionnels 98 ou 99 % de voix obtenues par le leader ivoirien, les autorités enregistraient 81,7 % des suffrages en sa faveur et 18,3 % en faveur du jeune opposant. Manifestement si le président et le PDCI n'accordaient pas à l'opposition le potentiel de représentativité qu'elle revendiquait, ils ne voulaient pas non plus l'écraser et la rendre dangereusement amère. Les partis d'opposition dénoncèrent de nombreuses irrégularités et fraudes, ce dont la presse étrangère, notamment française, se fit également l'écho. Mais même en s'en tenant aux seuls chiffres officiellement communiqués on peut faire deux rapides observations majeures. D'une part le soutien électoral présidentiel s'est nettement érodé, Félix Houphouët-Boigny ne recueillant que 2 445 365 voix contre 3 152 057 en 1985 alors que le nombre d'électeurs inscrits a considérablement augmenté entre ces deux dates, passant de 3 512 882 en 1985 à 4 408 810 en 1990. D'autre part les électeurs qui se sont déplacés le 28 octobre 1990 ont été relativement peu nombreux puisque le taux de participation s'est établi à 69,16 % contre des scores précédents dépassant les 95 %. Enfin relevons que L. Gbagbo recueillait les fruits électoraux d'un capital de sympathie que lui a valu dans le pays son action courageuse et opiniâtre de premier opposant « officiel ».

Tout le mois de novembre a été consacré à la préparation des élections législatives. Ce sont les mêmes conditions de campagne que lors des présidentielles qui y ont prévalu : l'égalité formelle de droits entre les candidats du PDCI et les candidats des partis d'opposition a pris place dans un climat de violentes attaques verbales, d'influences sur les opposants, d'arrestations de certains d'entre eux, et dans un contexte d'inégalité d'accès aux médias officiels. Des bagarres se produisirent entre adversaires dans les quartiers populaires d'Abidjan (Yopougon etc.), sur le campus universitaire,

à l'intérieur du pays à Daloa etc. Le jour même de l'élection, le 25 novembre, fut marqué par de nombreuses échauffourées, les groupes d'opposition dénonçant le bourrage des urnes par le parti au pouvoir avant l'heure d'ouverture du scrutin. Les résultats globaux peuvent être résumés ainsi. Ce sont 17 partis qui se sont — très inégalement — présentés aux suffrages des électeurs. Il y a eu 490 candidats pour 175 sièges disputés dans 157 circonscriptions, le scrutin uninominal étant utilisé dans les circonscriptions à 1 siège (la plupart) et le scrutin de liste dans les circonscriptions à plus d'un siège (une minorité). Sur ces 490 candidats, 234 étaient présentés ou se réclamaient du PDCI et 217 des partis d'opposition (FPI : 11, PIT : 34, USD : 21, PSI : 8, les 13 autres partis ont présenté, selon les lieux, de 1 à 11 candidats). Souvent ex-membres du PDCI dont la candidature avait été rejetée par celui-ci, 28 personnes se sont présentées en candidats indépendants. La participation électorale s'établit à 40,02 % variant, selon les endroits, de 21 % à 99 %. Le parti au pouvoir a remporté 163 sièges sur les 175, le FPI 9 sièges, le PIT (Parti ivoirien des travailleurs) 1 et 2 candidats indépendants conquérant les deux derniers sièges. Le bilan permet aussi d'établir que 7 femmes ont été élues, que 114 vainqueurs sont de nouveaux députés (65 % des sièges) et qu'enfin seuls 61 anciens parlementaires (35 % de l'Assemblée nationale précédente) ont été réélus. Officiellement il s'agissait d'un triomphe pour les forces gouvernementales, l'opposition ne remportant que 7 % des sièges soit une performance bien moindre que celle attendue après les résultats des présidentielles.

Le cycle électoral s'est achevé par le scrutin municipal qui a été organisé le 30 décembre 1990. Bien que l'existence de communes dites « de plein exercice » (c'est-à-dire administrée non plus par les préfets et les sous-préfets mais par un conseil municipal élu) soit un phénomène très récent en Côte-d'Ivoire, les élections qui y ont eu lieu ont été fort agitées et disputées. Sur les 135 communes concernés, les résultats dans 3 d'entre elles ont été officiellement annulés pour cause d'affrontement le jour même du vote (Bonoua, Saouia et Ouragahio, le « fief » de Laurent Gbagbo). L'ex-parti unique présentait 234 listes, l'opposition en présentait 35 (dont 4 coalitions dans 4 circonscriptions) et 29 listes se déclaraient « sans étiquette politique ». Le PDCI a remporté les élections dans 123 communes, ne laissant que 6 municipalités aux mains du FPI et 3 à des listes indépendantes. Le taux de participation, en l'absence actuelle de données officielles, peut être établi, selon notre décompte, à hauteur de 42 %. Au début du mois de janvier 1991 les nouveaux conseils municipaux se réunirent pour élire chacun leur maire. Cette journée aussi fut marquée par des affrontements qui ne restèrent pas strictement verbaux. De nombreux conflits opposèrent même des listes PDCI rivales entre elles. A l'issue de ce scrutin

indirect 65 anciens maires seulement ont été reconduits dans leur fonction. Le taux de renouvellement s'établit donc à hauteur de 50 %. Des personnalités officielles ont été battues comme l'ancien ministre de l'Agriculture Denis Bra Kanon à Daloa ou Konan Blédou, très proche d'Houphouët, à Bouaké, la seconde ville du pays dont il était maire depuis 10 ans.

Les facteurs de déséquilibre

Comment expliquer la faiblesse des résultats électoraux de l'opposition ? Les résultats obtenus par l'ensemble des partis qui la constituaient en 1990 ont en effet été très nettement inférieurs à ce que donnait à croire l'ampleur et la profondeur du mécontentement populaire à l'égard du régime et l'importance des foules rassemblées lors des meetings électoraux. On peut estimer qu'en moyenne, au cours des innombrables réunions de l'été et de l'automne, les partis d'opposition ont mobilisé environ 50 % des foules que réussit d'ordinaire à rassembler le PDCI avec tous les moyens officiels à sa disposition.

Les résultats de l'opposition ont même été plus faibles que les extrapolations qu'on pouvait faire à partir des chiffres issus de l'élection présidentielle. Ils peuvent paraître en outre assez surprenants par rapport à la nature fortement décentralisée des scrutins législatifs et municipaux et l'on pouvait penser qu'une vingtaine de partis d'opposition répartis dans l'ensemble du pays parviendraient à concurrencer assez sérieusement l'ex-parti unique. Enfin, une fois reconduit et conforté dans ses fonctions par le corps électoral, le président n'avait pas caché, à plusieurs reprises, qu'il souhaitait voir l'opposition jouer un rôle d'aiguillon au sein de l'Assemblée nationale.

Ces prévisions de résultats disputés ne se sont pas réalisées et le PDCI a obtenu des scores plus triomphaux encore que ceux du Président. On peut rapidement expliquer la médiocrité de la performance de l'opposition et les succès du PDCI à partir de plusieurs séries de causes.

Le type de scrutin ne pouvait conduire qu'à des résultats très nettement différenciés : le scrutin majoritaire à un seul tour (le second n'étant prévu qu'en cas d'égalité des suffrages, c'est-à-dire sans grande probabilité), on le sait, a un effet amplificateur de la victoire et de la défaite. Cette technique électorale et ses effets mécaniques prévisibles imposaient donc la formation d'alliances entre les partis, voire d'une coalition faisant bloc contre l'ex-parti unique. Or les 19 formations de l'opposition se sont présentées en ordre totalement dispersé et, plus encore, n'ont cessé de rivaliser entre elles, faisant affronter entre eux leurs candidats, pour le plus grand profit du PDCI. Pour l'ensemble des élections législatives et muni-

cipales seules 4 coalitions d'opposition ont pu être mises en place. Partout ailleurs les nouveaux partis ont pris un malin plaisir à opposer entre eux leurs propres candidats. Le sommet de cette pratique a été atteint à Cocody (quartier résidentiel d'Abidjan) où s'affrontaient, parmi d'autres candidats députés, le numéro 2 du FPI, Abou Drahmane Sangare et le numéro 1 du PIT, le professeur de droit Francis Wodié. La victoire surprise de ce dernier a été essentiellement provoquée par les rivalités à l'intérieur du PDCI où un leader d'un courant rénovateur (Djenny Kobena, haut fonctionnaire directeur du cabinet du ministre de la Communication) s'opposait à un cacique, Usher Assouan, député-maire de Cocody, longtemps ministre, membre du Bureau politique du parti. Le comportement de l'opposition a été indiscutablement suicidaire, condamnant à l'avance ses partis à des performances purement résiduelles, marginales et rendant douteuse toute action unitaire dans un proche avenir.

Ne perdons pas de vue aussi que, d'une façon générale, le gouvernement, à travers son administration territoriale efficace et très loyale, à travers aussi l'appareil du PDCI présent dans tout le pays jusqu'au hameau le plus reculé, a gardé de bout en bout le contrôle des opérations électorales (préparatifs matériels, confection des listes, délivrance des cartes d'électeurs, dépouillement des urnes) et la haute main sur les moyens officiels d'information. Inquiétés par ce qu'ils estimaient être un insurmontable déséquilibre dans la compétition, les principaux partis d'opposition avaient d'ailleurs décidé de boycotter les élections présidentielles. Mais ils ont été pris de court par le FPI, déjà relativement bien implanté à Abidjan et dans certaines régions, diffusant déjà des journaux en principe interdits, et par Laurent Gbagbo, préparé depuis longtemps à l'affrontement avec le Président en place. Ils ont donc *volens nolens* soutenu le pionnier de l'opposition.

En outre dans 40 circonscriptions, et relativement à 45 sièges, les candidatures et les listes déposées par les opposants n'ont pas été homologuées par les préfets (sous divers prétextes : délais dépassés, etc.), seuls les candidats du PDCI ayant pu y solliciter les suffrages. Avant même le jour des élections le parti au pouvoir avait donc une avance de 45 sièges sur les 175 théoriquement mis en compétition.

Autre facteur expliquant la médiocrité du score de l'opposition : le chantage, les pressions sur les candidats ont été des pratiques courantes. A. Daoukro par exemple, fief du président de l'Assemblée nationale et dauphin du régime, M. Konan Bédié, le candidat de l'opposition a renoncé au tout dernier moment à se présenter « pour des raisons personnelles et familiales ». En outre le PDCI et son chef ont reconduit avec un certain succès la technique du patronage et ont réussi, peu avant le scrutin, à faire revenir auprès

d'eux une personnalité comme Me Lanciné Gon Coulibaly, avocat, député de Korhogo (et descendant du patriarche sénoufo Gbon Coulibaly, ancien allié de M. Houphouët-Boigny dans les années quarante et cinquante si décisives). Me Coulibaly avait été déjà maire de cette ville du Nord mais destitué par le pouvoir, officiellement pour gestion financière irrégulière, plus vraisemblablement pour n'avoir pas laissé sa place au général Coulibaly que le président voulait politiquement « doter » pour sa retraite. Depuis, le député de Korhogo était entré en dissidence et était devenu un dirigeant important du FPI. Son retour dans la mouvance du PDCI a incontestablement fait perdre de nombreux suffrages à l'opposition dans la région. Il en est de même du ralliement de l'ancien maire d'Abidjan, Emmanuel Dioulo, atteint par la disgrâce politique après une importante affaire de détournement de fonds : celui-ci s'était inscrit à l'USD (Union des sociaux-démocrates) qui constituait ainsi une assez redoutable alliance politique bété (à l'ouest) et ébrié (population originaire d'Abidjan). Son spectaculaire retour au sein du PDCI, lors du congrès de ce parti au mois d'octobre a valu à l'opposition une perte importante de suffrages car l'ancien maire d'Abidjan est encore très populaire dans la première ville de Côte-d'Ivoire.

Cette politique de ralliement au PDCI et à son leader a probablement dû être jugée nécessaire en raison du risque que représentait pour l'hégémonie du groupe au pouvoir — où les baoulé détiennent traditionnellement d'importantes positions — les stratégies d'implantation de ces deux partis d'opposition. Il serait exagéré et même faux de réduire les luttes politiques ivoiriennes au seul axe des rivalités entre baoulé et non baoulé même si les premiers nommés, planteurs dynamiques et conquérants, ont bénéficié plus que les autres groupes, autour de la personne du président, des ressources de la décolonisation et même si des frustrations des non-Baoulé sont nettement visibles dans la société. Le FPI et, à un moindre degré, l'USD, dont certains leaders avaient des attaches dans la région bété (centre-ouest, autour de Gagnoa et Daloa) ont eu pour objectif d'étendre leur représentativité dans le sud, dans le sud-est et dans le nord. L'examen de la composition de leurs organes dirigeants — au moins jusqu'à la défection de certaines personnalités — ainsi d'ailleurs que les résultats que ces deux partis ont obtenus au plan électoral montrent qu'ils n'ont pas été loin de réussir leur entreprise de coalition inter-régionale et inter-ethnique. L'USD, par exemple, avait fait alliance avec Emmanuel Dioulo, l'ex-maire d'Abidjan, et surtout chef de la communauté ébrié ainsi qu'avec certaines personnalités du sud-est (région des Akié et des Abe) comme l'ancien maire d'Aboville destitué naguère par le PDCI. De son côté, le FPI avait obtenu de sérieux soutiens en pays akié et en pays agni (autrefois première région

productrice de café et cacao qui connaît actuellement une importance crise dans ce secteur des plantations) où il a obtenu aux présidentielles des scores flatteurs (supérieurs à 50 % dans le département d'Adzopé, entre 30 et 50 % en région agni) et les quartiers populaires d'Abidjan où sa performance électorale allait de 25 % (Abobo, Attecoube, Koumassi, Port-Bouët) à 36 % (Cocody) et même 41 % (Yopougon). Le Président et les dirigeants du PDCI se sont donc probablement inquiétés que les alliances des partis d'opposition puissent s'étendre sur une bonne partie du pays. Cette politique de ralliement tardif au président avait en outre pour avantage, du point de vue des forces gouvernementales, de cantonner les opposants à des foyers régionaux limités et donc de permettre que soit dénoncée, une fois encore, la « tarte à la crème » de la vie politique africaine, le fameux tribalisme. Et cette politique a été efficace : le pays sénoufo a voté comme un seul homme pour les forces légitimistes et sur les plus de 600 candidats qui s'étaient initialement manifestés aux élections législatives, seuls 490 se sont finalement présentés. Il y eut donc, dans les derniers jours, environ 110 désistements qui ont affaibli la stratégie territoriale des formations d'opposition.

Enfin, il convient de souligner l'effet contre-productif du mouvement revendicatif : le président ivoirien, s'inquiétant du large discrédit de la vieille classe politique, a soutenu des courants rénovateurs au sein même du PDCI. Le dernier congrès (qui s'est tenu du 1^{er} au 5 octobre 1990) a adopté, non sans mal car la résistance des caciques était encore importante, une réorientation moins unanime de son programme, une réorganisation de ses structures et un rajeunissement très sensible de ses cadres dirigeants. En outre le PDCI a, avec beaucoup d'opportunité, présenté aux élections des candidats nouveaux, jeunes, dynamiques, acquis aux vertus de la démocratie pluraliste. Il est par exemple hautement significatif que seuls 3 ministres sur 30 se soient présentés aux élections législatives (là où, autrefois, ils pratiquaient avec enthousiasme le cumul des postes). Et si certains caciques du parti s'obstinaient à vouloir se présenter, ils prenaient le risque de se voir opposer des rivaux plus jeunes parrainés officiellement par le PDCI, en plus des candidats de l'opposition. Plusieurs dirigeants ont échoué dans cette course d'obstacles. Cette conduite réformatrice du PDCI a été particulièrement efficace, elle a coupé l'herbe sous les pieds de l'opposition qui, ayant à faire à de nouvelles têtes, non compromises dans les anciennes pratiques politiques, perdait ainsi un de ses arguments majeurs, l'immobilisme de la vieille garde conservatrice, crispée sur ces privilèges et sur ses profits. Dans la foulée, la nomination (novembre 1990) d'un gouvernement allégé, rajeuni et « technocratise » a conforté le renouvellement de la classe dirigeante : dans un contexte relativement concurrentiel, elle a su rajeunir ses têtes et moderniser ses thèmes d'action.

Les derniers scrutins concurrentiels de 1990 ont également révélé que le PDCI a toujours une déterminante capacité d'action, de mobilisation, de contrôle et d'adaptation à des contextes changeants. Cette organisation retrouve là son rôle d'efficace machine électorale qu'elle avait su jouer dans les années 50 lorsqu'elle avait réussi à éliminer les nombreux partis rivaux. L'exemple du vote des étrangers africains témoigne amplement de l'importance de ce rôle de machine électorale. Ils se sont toujours, depuis 1960, vus reconnaître le droit de voter dès lors qu'ils étaient, selon la formule officielle, « régulièrement inscrits sur les listes électorales ». Il en a été de même en 1990, à la grande déception des partis d'opposition. Mais il est évident que dans un contexte concurrentiel le contrôle du vote des étrangers devenait tout à fait décisif (4). Le PDCI a gagné, en ce domaine, sur deux tableaux : il s'est approprié vraisemblablement la majorité du vote des Africains non Ivoiriens ; d'autre part il a piégé les partis d'opposition en dénonçant la xénophobie de certains de leurs propos, ce qui contribuait à leur aliéner le soutien électoral des étrangers (5).

Les résultats électoraux officiels ont donc manifesté apparemment une sévère défaite de l'opposition, de plus en plus large des élections présidentielles aux élections législatives puis aux élections municipales. L'ex-parti unique a réussi à répondre aux défis de l'opposition, à canaliser les profondes aspirations aux changements politiques, à contrôler le jeu politique et à tempérer nettement les effets attendus du pluralisme. Mais cette solidité électorale ne doit pas être exagérée. Les chiffres ne sont jamais que des artefacts produits par des techniques et des pratiques électorales orientées par des systèmes d'intérêt. Il est sans doute préférable de raisonner en termes de voix obtenues que de sièges conquis, tout en n'oubliant pas, évidemment, les conditions qui pèsent sur leur validité.

Quand on analyse les données électorales d'un peu plus près on peut noter, en plus de l'érosion du soutien présidentiel dont on a déjà parlé, qu'aux législatives, dans le cas de 18 sièges, le total des voix de l'opposition a été supérieur à celles du PDCI et que pour 30 sièges le pourcentage de voix favorables obtenues par le

(4) Les étrangers représentent environ 40 % de la population de la Côte-d'Ivoire évaluée à un peu plus de 12 millions d'habitants. Les résultats du dernier recensement de 1988 ne sont pas encore connus et, d'autre part, on ne dispose pas du nombre des étrangers électeurs.

(5) Parmi d'autres raisons de la faiblesse du score électoral de l'opposition et qu'on n'analysera pas dans ce texte, signalons entre autres : les crises internes de certains partis où excommunications et radiations réciproques n'ont pas manqué (USD, Parti commu-

niste ivoirien-PCI, etc.), l'extrême fragilité de plusieurs formations dont l'existence légale cache mal la hâte de leur constitution et leur impréparation organique et dont certaines se réduisent à une poignée de compagnons ou de fidèles etc. On relèvera que seuls 4 ou 5 partis présentent actuellement quelque solidité et que la vingtaine des formations de l'opposition n'ont pas été en mesure, et il s'en est fallu de beaucoup, de représenter celle-ci dans toutes les circonscriptions soit aux législatives, soit aux municipales.

PDCI a été inférieur à 60 %. Si l'on prend en considération les 44 sièges réservés d'office au PDCI, les quelques désistements d'opposants obtenus à la dernière minute et les sièges où le combat a été très disputé (en dépit de l'inégalité dans l'accès aux ressources électorales), la victoire du PDCI est beaucoup moins évidente qu'il ne paraît à première vue. Du coup, le triomphe qu'il a remporté en nombre de sièges et sur lequel il a tablé dans ses discours post-électorales pour réduire l'importance de l'opposition dans le pays peut cacher de très nombreuses déceptions politiques dans les rangs des jeunes, des opposants, des syndicalistes, des étudiants et enseignants notamment. Et il est possible de relier l'agitation sociale, scolaire et universitaire qui a repris en mai/juin 1991 à Abidjan aux dénis que comporte la distribution finale des postes électifs. Les effets à moyen terme des élections ne seront donc peut-être pas aussi prévisibles et sereins que le souhaiterait le gouvernement.

Enfin il apparaît que le clivage entre PDCI et partis de l'opposition se double désormais des rivalités qui mettent face à face, et de manière très brutale parfois, la vieille classe politique de l'ex-parti unique et les jeunes générations de rénovateurs du PDCI. A certains égards cette lutte générationnelle et factionnelle est plus importante que la précédente et conditionnera sans doute autant, sinon plus, l'avenir de ce pays : les duels fratricides au sein du PDCI ont été plus nombreux et souvent plus violents que la compétition PDCI/opposition. Les tendances organisées désormais au sein de ce parti sont aussi diverses que celles qui s'expriment entre toutes les formations politiques. Les changements de 1990 n'ont pas simplement concerné l'opposition et les rapports entre celle-ci et le parti gouvernemental : ils ont profondément affecté le PDCI lui-même.

A propos de démocratisation

La viabilité et l'avenir de la démocratisation pluraliste sont, entre autres choses, liés aux échos qu'elle suscitera dans la population. Il paraît difficile d'envisager la solidité de la formule démocratique sans référence à un minimum d'adhésion de la société civile et en dehors d'une culture valorisant au moins partiellement les vertus de la concurrence politique dans les partis organisés en vue de la conquête de la représentation.

Les usages sociaux de vote : qu'est-ce que participer ?

Si l'on compare dans la longue durée (depuis 1946) et avec des indicateurs constants le comportement électoral en Côte-d'Ivoire,

on peut aisément s'apercevoir que les périodes d'intenses luttes politiques et d'élections pleinement concurrentielles ou semi-compétitives (1946/1957 et depuis 1980) ont connu des taux de participation très faibles. Certes, il serait facile de montrer que les taux de participation très élevés dans les périodes de parti unique avec candidats uniques ou listes uniques (de fait ou de droit : 1957 à 1975) ont été « fabriqués » par un appareil politique efficace et sans concurrent. Mais cette réponse n'explique pas le phénomène suivant : les scrutins semi-compétitifs (qui mettent aux prises des candidats ou des listes du même PDCI) sont moins attirants pour les électeurs que les scrutins à candidatures ou à listes uniques (cela s'est vérifié en 1980 et en 1985) ; d'autres part aux élections de 1990 (présidentielles, législatives et municipales) les situations de pleine concurrence (entre candidats ou listes de partis opposés) ont vu une participation électorale tendanciellement moindre que les situations semi-compétitives ou de candidatures uniques.

Donnons quelques exemples chiffrés. La participation aux présidentielles de 1990 a été de 69,16 % (contre plus de 95 % dans les plébiscites précédents) ; la participation aux législatives de 1990 s'est élevée à 40,02 % (soit 30 points de moins que les présidentielles de la même année) et cette participation va de 21 % dans les circonscriptions où les listes étaient nombreuses à 99 % où seuls les candidats du PDCI étaient présents. La « manipulation » du parti unique n'explique pas tout : les législatives semi-compétitives de 1985, donc moins ouvertes que celles de 1990, avaient connu un taux de participation de 46 %. Les mêmes observations peuvent être faites à propos des élections municipales : la participation augmente tendanciellement en raison directe de la rareté des candidatures.

A l'occasion des législatives de 1990 les situations de candidatures uniques représentaient 27 % du total des circonscriptions mais s'élevaient à plus de 50 % des circonscriptions où le taux de participation a été supérieur à 50 %. Symétriquement les situations où s'affrontaient 4 partis ou plus représentaient 18 % de l'ensemble des circonscriptions et seulement 7 % des circonscriptions où le taux de participation a été supérieur à 50 % : dans les 11 zones concernées, 8 ont révélé des taux de participation inférieurs à la moyenne nationale (40,02 %). Il en va de même pour les municipales. Dans les 10 communes d'Abidjan où la concurrence politique a été très large (jusqu'à 5 listes s'y opposaient) les taux de participation ont été au minimum de 17,74 % (Yopougon) et au maximum de 26,53 % (Attecoube). La seule exception est celle de la commune du Plateau (de loin la moins peuplée avec 5 221 électeurs inscrits contre par exemple 186 466 à Abobo) où le taux de participation a atteint 40,27 %. Une seule liste, du PDCI, s'y est présentée... S'agissant toujours des municipales, dans les 32 communes où des listes uniques se présentaient (PDCI-caciques ou PDCI-

rénovateurs) 28 ont connu des taux de participation supérieurs à la moyenne nationale et les 100 communes où plusieurs listes s'affrontaient ont connu en moyenne un taux de participation inférieur à la moyenne nationale (rappelons que dans 3 communes les résultats ont été annulés).

Tout semble donc se passer comme si la structure de l'offre électorale était fortement corrélée à l'intérêt que les électeurs manifestent pour le scrutin en allant, ou pas, voter. Et, plus précisément exprimé : il apparaît que plus la concurrence est vive plus l'abstention est forte (6). Ce phénomène est d'autant plus intéressant qu'il vient contredire un certain nombre de théories, explicites ou implicites, à vocation explicative (en science sociales) ou justificative (dans les doctrines) de la démocratie pluraliste. Un système politique démocratique s'imposerait en éthique et en durée en tant qu'il est censé assurer et élargir la représentation des divers intérêts et courants de pensée de la société. Une telle proposition rejoint un autre point de vue, celui-ci plus économique. En termes de marché politique la multiplication de l'offre, de la part d'entrepreneurs indépendants ou organisés, permettrait d'étendre la sphère de ceux qui développeront un intérêt vis à vis de la politique en général et des élections en particulier et la diversité de ces entrepreneurs pourrait rapprocher le système gouvernemental de l'ensemble des agents sociaux. De telles vues ne semblent pas être confirmées par la situation électorale de la Côte-d'Ivoire.

Nous avons déjà exclu l'explication, trop partielle, par le contrôle opéré par le parti unique qui aurait toute liberté de mobiliser les gens et de manipuler les résultats. Certains pourraient alors être tentés d'éclairer la faiblesse (relative) de la participation par le niveau culturel et économique de la société en question : les habitants des zones rurales sont nombreux et l'analphabétisme est important. D'autres enfin pourraient mettre en avant les conditions matérielles du vote : pauvreté et rareté des moyens électoraux, entraves au secret du vote etc. Ces réponses, elles aussi, ne sont pas entièrement satisfaisantes : les bureaux de vote sont extrêmement nombreux, le matériel électoral abondant (urnes, bulletins, etc.) et les électeurs sont en mesure de cacher leurs préférences. Et surtout on remarque que la participation dans les centres urbains, où les gens sont censés s'intéresser vivement à la politique, a été en moyenne nettement plus faible que dans les zones rurales.

(6) Ne nous méprenons pas : l'« abstention » est le résultat homogénéisant de facteurs foncièrement hétérogènes. Par exemple le refus d'ordre volontaire de participer au scrutin y contribue tout autant que l'annulation des résultats dans quelques circonscriptions où les urnes étant cassées à l'issue de

mouvements violents les suffrages ont été globalement comptabilisés dans la rubrique « non votants ». Mais cette dernière réalité, d'ailleurs marginale, ne contredit pas la thèse, à vocation non exclusive, défendue ici sur la nature de l'abstention.

On peut alors faire l'hypothèse — mais celle-ci exigerait des enquêtes précises de vérification — que le haut niveau d'abstention devant une grande concurrence de l'offre électorale n'est pas étrangère à une culture politique fortement enracinée qui valorise le leadership exclusif et la séniorité. On peut notamment se demander — et tel est le sentiment retiré lors d'entretiens effectués sur le terrain — si les citoyens-électeurs ne sont pas troublés et rendus indécis par la multiplicité des choix qui leur sont soudain proposés. Il ne va pas de soi en effet, dans beaucoup de communautés, que les rivalités (toujours quotidiennement présentes certes mais canalisées, sublimées et finalement évanouies par toutes sortes de procédures sociales) s'expriment aussi ouvertement dans les processus officiels et publics d'affrontement que constituent les élections et dont le verdict, loin de réduire les conflits, au contraire les consacre et en quelque sorte les historicise en les prolongeant au-delà de l'opération politique du vote. Il ne s'agit pas ici de tomber dans les préjugés culturalistes exaltant « les vertus éternelles d'une Afrique unanime » (rien n'est plus faux que cela) mais de souligner que les lignes de la domination politique sont d'ordinaire fortement hiérarchisées, personnalisées et monopolisées à l'échelle communautaire et territoriale (7). La culture politique y ressortit plus à la sujétion qu'à la participation, pour reprendre deux catégories lexicales de l'ancienne et décriée école de la *civic culture*. Même en situation de « politique ouverte », l'élection sans rivalité (la fameuse victoire *unopposed* — sans opposition — des politiciens africains anglophones) demeure encore une référence vivace. En outre on peut avancer qu'une trentaine d'années de régime de parti unique ont conforté ces tendances et laissé des traces sérieuses sous forme d'illégitimation de la concurrence perenne pour le pouvoir. Les réponses actives au pluralisme politique et à la compétition électorale exigent sans doute des délais, des adaptations et des apprentissages. Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, la démocratisation ne doit certainement pas être prise comme un résultat (encore fort douteux) mais comme un processus (en réalisation problématique).

Si une telle hypothèse s'avérait exacte on pressent le type de lecture à rebours qu'il faudrait s'imposer sur les périodes et les contextes d'autoritarisme, de partis uniques et d'élections non disputées. En supposant qu'ils n'aient pas été fabriqués toujours et en totalité, et le contraire serait aussi à prouver, les résultats triomphaux et unanimes qui sortaient des urnes étaient peut-être, pour

(7) Ceci en dépit de l'existence préalable aux décisions et aux verdicts de réelles institutions et procédures d'échanges, de consultations et de délibérations (et dont la palette est le correspondant dans l'imagerie cou-

rante), ce qui, soit dit en passant, montre aussi que les sociétés africaines n'opposent pas à la démocratie le mur d'une altérité d'ordre anthropologique.

partie, le sédiment électoral d'une culture politique faisant crédit à l'unipolarité. Mais il y a plus. L'abandon dans un leadership exclusif, la délégation à une autorité monopolistique ne sont pas sans présenter quelques avantages marginaux pour ceux qui sont les victimes apparentes de cette activité de domination politique. L'alignement des clientèles, le comportement conforme des affiliés et des sujets permet aussi à ceux-ci de n'avoir pas à dévoiler leurs choix intimes et leurs secrètes volitions et donc à éprouver d'inconfortables tensions avec leur environnement. Ultime refuge d'un refus d'entrer en polémique et d'affronter les effets douloureux de la diversité et de la contradiction, le vote conforme est peut-être le masque de l'irénisme politique, moyen commode d'échapper à l'alternative hirschmanienne de la sortie ou de la protestation. Dans ces conditions, on pourrait aussi avancer que la participation au scrutin faillit à mesurer ce que seraient de simples variations dans l'intérêt objectivé à l'égard de l'institution électorale sous n'importe quelle condition comme le laisserait trop aisément supposer son statut d'indicateur universel dans l'arsenal de la sociologie électorale. Selon le contexte, concurrentiel ou non concurrentiel, ce sont des différences de conceptions pratiques des univers politiques et des configurations de pouvoir qui sont en jeu et que les électeurs expriment en participant ou non au vote. Si l'ensemble de ces assertions se trouvait fondé, nul doute alors que la démocratisation pluraliste puisse faire problème en perturbant quelques citoyens et que l'adhésion de ceux-ci ne soit pas immédiatement acquise à un processus politique qui ne se présente pas uniformément lisse et exclusivement générateur d'alacrité.

Hypothèques et hypothèses démocratiques

Un des défis de la démocratisation actuelle est la représentativité sociale et professionnelle des candidats et des élus. De ce point de vue, on peut dire que l'ouverture concurrentielle de 1990 non seulement n'a pas modifié les sources de recrutement des prétendants à la représentation politique mais en a même dangereusement accentué les tendances. Pendant très longtemps seuls quelques commerçants et transporteurs avaient entamé le monopole que les fonctionnaires exerçaient dans les postes politiques de l'État et du parti (Bureau politique et Comité directeur du PDCI, Assemblée nationale). Les planteurs sans accès aux ressources centrales ne pouvaient quant à eux qu'espérer au mieux quelques places dans les secrétariats des sections rurales ou de quartiers du PDCI. Cette tendance s'est nettement confirmée en 1990 en dépit du passage au multipartisme et de la tenue d'élections relativement libres. Une rapide sociologie des candidatures ferait apparaître qu'une forte majorité de ceux qui sollicitaient les suffrages des électeurs étaient issus de

la fonction publique et une importante proportion de ceux-ci, du rang des enseignants (instituteurs, professeurs des lycées et collèges, enseignants et chercheurs de l'université). Cette absence d'élargissement des bases sociales et professionnelles de la classe politique ou des candidats à son entrée pourrait affecter l'intérêt des citoyens à l'égard des combats politiques et électoraux dans le même temps où l'ampleur de la crise économique produit de plus en plus d'exclus (de l'État, du secteur moderne, du salariat, de l'économie de plantation etc.). La compétition démocratique risque fort de rester le jeu des couches favorisées.

Un autre problème rencontré par le processus de démocratisation consiste dans la pauvreté de certaines solutions avancées par les divers partis d'opposition. Ceux-ci sont manifestement sous-informés dans le domaine de l'économie et des finances en général et sur la situation comptable de la Côte-d'Ivoire en particulier. Ils sont donc conduits à développer des discours assez démagogiques ou de préconiser des voies passablement irréalistes dans leurs « programmes de gouvernement ». Il est vrai que les leaders de l'opposition sont tenus éloignés des réalités comptables de la nation et des instruments budgétaires de l'État. Mais il est vraisemblable que la démocratie se renforcera si les membres de la classe politique améliorent leur connaissance des mécanismes et des résultats économiques et financiers. Un parti ignorant l'ordre de grandeur de la dette publique extérieure ne parviendra pas à contribuer efficacement aux débats et aux réflexions sur les moyens de la réduire. Il s'exposera à ne pas peser lourd dans les choix opérés et dans les décisions prises réellement par le gouvernement et par les administrations (8).

En dépit de ses limites le dernier cycle électoral ivoirien suggère qu'on s'est acheminé vers un régime politique pluraliste, multipartisan, reposant sur des scrutins concurrentiels. Est-on en droit de parler, comme on l'a fait jusqu'à présent dans ce texte, de démocratie, de démocratie pluraliste ? On pourrait être facilement tenté de dénier le qualificatif de « démocratique » à un régime politique qui tolère tant d'exceptions à l'idée que l'on se fait habituellement

(8) Bien d'autres facteurs que ceux évoqués ici conditionnent le devenir démocratique du pays. Citons pour mémoire et dans le désordre : la succession présidentielle et l'attitude de la vieille garde politique toujours hostile au pluralisme, l'évolution de la crise économique et financière et les orientations des nouveaux trains de mesures d'austérité, les comportements de ceux, de plus en plus nombreux, qui sont sans emplois (les fameux compressés publics et privés) et sans revenus (couches urbaines pauvres) et vivent

une véritable exclusion, ou dont les revenus ont été amoindris (petits planteurs), l'état du système scolaire et universitaire, les comportements des leaders de l'opposition dont certains gestes suggèrent que l'« houpouëtisme » pourrait bien survivre à la disparition de l'éponyme, la situation faite aux jeunes qui constituent, par leur importance numérique, autant un défi morphologique que culturel pour tout pouvoir gouvernemental, etc.

du respect du pluralisme des idées et des formations politiques, de la liberté et de la sincérité des scrutins.

On peut répondre ici à la manière dont Joseph Schumpeter avait résolu de faire dans la 4^e partie de son fameux ouvrage (9). Délaisant les définitions normativistes et formalistes il a avancé que « *la méthode démocratique est le système institutionnel, aboutissant à des décisions politiques, dans lequel des individus acquièrent le pouvoir de statuer sur ces décisions à l'issue d'une lutte concurrentielle portant sur les votes du peuple* » (p. 355). Une telle définition pragmatique présente plusieurs avantages : elle permet une taxinomie des régimes politiques et donc des comparaisons entre eux, elle tient compte des réalités du leadership au sein des partis politiques et des processus généraux de la domination politique, elle suggère les effets d'offre de la dynamique électorale (les partis étant des appareils mobilisateurs convertissant les volitions des électeurs en ressources politiques), elle intègre le fait que la concurrence, comme dans le champ économique, est loin d'être pure et parfaite, elle ne sombre pas dans l'illusion selon laquelle les électeurs participeraient aux décisions politiques alors que leur pouvoir de contrôle des dirigeants se limite à la possibilité qui leur est offerte de les confirmer ou de les révoquer, elle n'implique enfin aucun choix particulier d'une technique électorale. Sans avoir à nier la fragilité de la construction démocratique ivoirienne et mésestimer l'ampleur des détournements et manipulations auxquels elle a donné lieu, notamment dans la dernière période électorale, on peut raisonnablement faire sienne une telle théorie schumpeterienne, tout à fait prudente, pertinente et réaliste et penser qu'en Côte-d'Ivoire le système institutionnel et électoral mis en place commence à s'approcher de cette définition.

La démocratie a souvent été, dans des analyses plus ou moins raffinées mais non moins pernicieuses, subordonnée au développement économique : tant que celui-ci ne serait pas atteint (à quel degré, sous quelle forme, selon quels critères ?) la démocratie serait un luxe pour les populations africaines. Il est permis, trente ans après les indépendances, de retourner la question. Trois décennies de partis uniques, de régimes autoritaires, de violences sociales et politiques, d'interdiction de l'expression libre des idées sont indiscutablement corrélées à la faillite économique et financière du continent où la domination extérieure a sa part, certes, mais pas toujours première. Le règne du parti-État n'est pas forcément la voie la plus efficace et la plus courte du développement alors qu'il a été insidieusement perçu par beaucoup comme un éventuel moïn-

(9) J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1^{re} éd. 1942), Paris, Payot, 1951 et 1953.

dre mal ou un instrument du développement à marche forcé. Le nouveau pluralisme politique auquel ont été forcés de souscrire de plus en plus de régimes récemment en Afrique, par les mécanismes d'interdépendance interne qu'il génère, par le système des « checks and balances » permettant le contrôle et l'information réciproque des partis politiques sera peut-être un atout important pour éviter les monstrueux gaspillages financiers, projets grandioses et détournements en tous genres qui ont ruiné les pays et désabusé les populations. De ce point de vue, la démocratie pluraliste peut faire accéder à un certain réalisme économique et, pourquoi pas, contribuer à la transition d'économies rentières vers des économies productives en limitant les effets prédateurs des patrimonialismes jusqu'ici triomphants.

Une des vertus possibles des tendances pluralistes actuelles en Afrique sera que, progressivement, l'État, la société civile, l'intérêt public etc, seront de moins en moins identifiés à un parti, un groupe, une faction, un clan, un homme. Les forces sociales et politiques internes mais aussi les observateurs et interlocuteurs extérieurs auront alors une vue du fonctionnement des systèmes sociaux et politiques africains plus conforme à la réalité car ces sociétés sont diversifiées, nuancées, contradictoires, en un mot complexes. Le pluralisme peut aider à mieux vivre collectivement et de l'intérieur cette complexité-là et à la restituer dans les projections extérieures que proposent d'eux-mêmes les ensembles sociaux concernés.

Un tour d'horizon continental suggère nettement que les transitions démocratiques, encore incertaines et instables, répondent à des déterminations, internes et externes, nettement différentes d'un pays à l'autre. Le rythme, les modalités pratiques et les résultats de cette libéralisation sont de même fort variables. On doit donc s'attendre logiquement à enregistrer, pour le présent et l'avenir, l'invention de formules de démocratisation propres à chaque contexte national et il faut immédiatement abandonner la pernicieuse pensée d'une banale « imitation » du modèle démocratique occidental. Avec leurs limites, leurs blocages et leurs contradictions, les sociétés politiques africaines sont en train de produire et d'expérimenter des formes autochtones d'essais démocratiques. N'oublions pas, leçon d'humilité historique, que les régimes occidentaux présentés comme des références démocratiques, se sont édifiés, aux USA, en Grande-Bretagne, en France et ailleurs, sur des pratiques bien peu conformes à l'éthique démocratique : n'est-ce pas dans nos pays que sont nés le *gerrymandering*, les barrières censitaires et communautaires telles que la *poll tax* visant à écarter les électeurs noirs, qu'ont prospéré les biais plébiscitaires, que l'isoloir a été installé tardivement (10) que, pendant longtemps, ont fleuri les *rotten boroughs* (bourgs pourris), ont été créées les *registration societies* ayant vocation à acheter les suffrages, que le patronage, le bossism, etc.,

ont connu de belles destinées ? La voie de la démocratie pluraliste est délicate, tortueuse, elle est semée d'obstacles. Les difficultés présentes ne sont pas forcément une négation rédhibitoire de l'esprit démocratique mais forment peut-être une étape, incertaine, fragile, contradictoire vers la stabilisation démocratique (11).

Yves-A. FAURÉ

ORSTOM (Abidjan/Paris) et SOAS (Université de Londres)

(10) Sur la genèse des technologies électorales et la construction des électorats on consultera les numéros spéciaux d'*Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72 et n° 73, 1988 (« Penser la politique ») et particulièrement l'article d'A. Garrigou, « Le secret de l'isoloir ».

(11) La présente étude et les interpréta-

tions qu'elle contient n'engagent que l'analyste et non ses institutions de rattachement. Cette responsabilité ne le dispense pas d'exprimer ses remerciements à l'endroit de ses collègues, Ivoiriens et non-Ivoiriens, qui ont bien voulu lire ce texte et contribuer à son amélioration.